



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1088

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

14 SEPTEMBRE 2018

1. INFOS LCVLHB

✚ SYNTHÈSE DU CA DU 8 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents :

Michel BARBOT, Pascal GAUTHIER, Daniel VILLAIN, Chantal BERTRAND, Bruno LEBLOND, Marie France DURAND, Jean Luc BORDET, Joël VILLAIN, Mathieu DELHAYE, Benoit GUILLON, Marc PONS, André DHUIVONROUX, Michèle GRAS, Claude DELORME, Antoine GOURDON, Sandrine MBEMBA, Annick LAIZEAU, Bilyana VASILEVA, Olivier WEBER, Camille BOULLARD, Jérémie PERRIN, Jonathan MOUTON et Stéphane NICOL.

Excusés :

François MEDIATEVA, Nathalie DELARUE, Bénédicte BARICAULT, Carole PROSPER, Sophie POSTIC, Annie ADAM, Michel SAULNIER, Dominique AUTENZIO, Daniel GOUGEON et Nathalie MAKSIMOV.

Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique des éléments abordés lors du CA :

1 / POINT SUR LE FONCTIONNEMENT GENERAL

Stéphane Nicol présente un point de situation sur le fonctionnement de l'ETR, des services, des commissions, du bureau directeur et du conseil d'administration.

3 réunions de CA sont prévues : 07/09/2018 + 08/12/2018 + 23/03/2019

A ce jour, il faut que les présidents des commissions d'organisation des compétitions et discipline transmettent à la ligue la composition de leur commission.

2 / POINT DE SITUATION DES COMITES

André Dhuivonroux évoque le lancement de la saison au niveau du Loiret et l'arrivée de la nouvelle CTF.

Un point de situation sur le paiement des affiliations des clubs du comité 45 est faite.

Bruno Leblond évoque la situation du comité 41. RAS

Benoit Guillon présente la situation du comité 37 avec notamment la difficulté de 2 clubs du comité à recruter des salariés pour remplacer les personnes qui ont quitté leur poste en juin 2018.

Benoit Guillon question le CA sur la question des reversements des parts de licences aux comités. Il est proposé :

- 50 % en décembre par rapport aux licences de la saison passée
- 35 % en mai par rapport aux licences de la saison passée
- 15 % du solde en juillet

Antoine Gourdon évoque la situation du comité 36 avec les difficultés de communication entre élus qui persistent.

La gestion du comité 36 ne donne pas satisfaction au CA de la ligue.

Claude Delorme présente la situation du comité 28 avec :

- La création récente du club de Luisant
- L'activation d'un CED à Chartres
- Les difficultés du club de la Loupe (par manque de dirigeants)

Pascal Gauthier présente la situation du comité 18 avec :

- La sortie de l'omnisports du club de Saint Amand Montrond
- Les difficultés du club de la Guerche
- 3 clubs n'ont pas payé leur affiliation à ce jour
- La non organisation du stage d'été 2018

Pascal évoque ensuite la question des validations des arbitres par les comités qui est devenue impossible et qui est désormais du ressort de la ligue.

3 / POINT SUR L'ORGANISATION DES AG (COMITES + LIGUE) DE JUIN 2019

Michel Barbot présente le projet d'organiser sur une date commune les AG de tous les comités (matinée) et de la ligue (après-midi).

Le CA échange sur cette proposition et décide de voter pour l'appliquer en fin de saison 2018-2019 :

- 0 contre
- 2 abstentions

La date choisie est le samedi 25 mai 2019.

4 / POINT SUR LES MISES A DISPOSITION DES SALAIRES DES COMITES POUR LES ACTIONS TERRITORIALES

Stéphane Nicol présente la mise en application du nouveau dispositif des mises à disposition des salariés de clubs et de comités auprès de la ligue.

En matière d'excellence sportive, l'encadrement des sélections de ligue sera considéré comme de la formation professionnelle continue et pas comme de la mise à disposition avec prise en charge financière de la ligue. Cette proposition du service excellence sportive est validée par le CA (0 contre, 4 abstentions).

5 / POINT SUR L'ARBITRAGE

Mathieu Delhaye présente un bilan de la journée de recyclage qui s'est déroulée à Bourges le 01/09/2018.

En matière de frais d'indemnités d'arbitrage, il est décidé pour le niveau régional féminin seniors d'appliquer une indemnité de :

- 40 € pour la première phase
- 45 € pour la seconde phase pour le niveau haut et 40 € pour le niveau bas

Le CA échange sur la situation des arbitres de plus de 55 ans, sur les examens médicaux complémentaires qu'ils doivent passer pour officier et sur la procédure à suivre pour qu'ils soient activés (validation du certificat médical spécial par le médecin territorial).

L'activation sur l'hand des JA et JAJ est impossible pour certains comités à ce jour car la FFHB a fait en sorte que ce soit la ligue qui gère ces dossiers. Michel Barbot va prendre contact avec la FFHB pour savoir qui doit être en charge de ces activations.

6 / VALIDATION DE LA CIRCULAIRE CMCD 2018-2019

André Dhuivonroux présente les propositions de CMCD pour les clubs concernés par les compétitions :

- Pré national masculine
- Excellence régionale masculine
- Honneur régionale masculine
- Nationale 3 féminine
- Territoriale féminin

7 / PREPARATION DE L'AG FFHB (VŒUX 2019)

Le CA étudie les vœux de la ligue et des clubs de notre région pour l'AG fédérale 2019 :

- Clarification de la gestion des arbitres de plus de 55 ans (ligue)
- Le club de Bléré Val de Cher souhaite ne pas payer de mutation en cas de changement de club souhaité dans le cadre du PPF (avis favorable de la ligue)
- La ligue souhaite que les mouvements de jeunes joueurs entre club "satellites" et club "parrain" ne soient pas soumis à mutation payante

8 / PREPARATION DE LA REUNION LIGUES-FFHB DE NOVEMBRE 2018

Les représentants du territoire préparent le séminaire inter-ligues qui aura lieu à Créteil entre le 09 et le 11 novembre 18.

La délégation sera composée par :

- Michel Barbot
- Pascal Gauthier
- Benoit Guillon
- André Dhuivonroux
- Chantal Bertrand
- Représentants des comités 28, 36 et 41
- Olivier Weber
- Marc Pons
- Stéphane Nicol

9 / QUESTIONS DIVERSES

Michel Barbot présente un point de situation sur l'achat des nouveaux bureaux de la ligue à Saran.

Le CA évoque l'organisation des entretiens professionnels de 4 salariés de la ligue.

Stéphane Nicol et Camille Boullard présentent un projet de paiement en ligne pour nos actions et matériels.

Le CA évoque l'avenir des activités estivales suite au 1^{er} stage qui s'est déroulé à Buthiers en juillet 2018.

Le CA évoque la question du prélèvement de l'impôt à la source.

Jonathan Mouton informe le CA que le pôle espoirs filles de la ligue testera un dispositif de recherche de mécénat privé pour la saison 2018-2019.

Benoit Guillon évoque différents points sur la COC :

- Engagements des équipes dans les compétitions territoriales
- Gestion des surclassements

Le prochain CA de la ligue aura lieu à Fleury les Aubrais le 08/12/2018.

Pascal Gauthier, secrétaire général de la LCVLHB

🚩 OFFRE PROMOTIONNELLE HANDBALL-STORE.FR

La Ligue est ravie de vous annoncer le début du partenariat entre [Handball Store](http://Handball-Store.fr), le site n°1 du handball en ligne, et la Ligue Centre-Val de Loire de Handball !

Ce partenariat a pour vocation à profiter à l'ensemble des licenciés de la Ligue puisque la mise en place est très simple : rendez-vous sur le site [Handball-Store](http://Handball-Store.fr) et choisissez les produits que vous souhaitez recevoir directement chez vous.

Grâce au code promotionnel (à rentrer dans « code de réduction » dans votre panier d'achat) : **HBSLIGUECVL**, les licenciés de la Ligue Centre-Val de Loire profitent **d'une réduction immédiate en ligne de 20%** (hors produits déjà remisés).

Il s'agit d'une offre de lancement qui prendra fin au **15 septembre 2018**. Dès le 16 septembre, la réduction passera à 15% !

IMPORTANT - ATTENTION - IMPORTANT

LICENCE D : Rappel : Cette licence ne permet pas d'évoluer dans un championnat national (y compris les championnats nationaux -18 ans).

CREATION OU RENOUELEMENT DE LICENCE : Il est demandé aux clubs, avant de valider les demandes de licences, de vérifier que TOUTES LES CASES PRECEDEES D'UN * (rouge) sont bien complétées (les champs « latéralité » et « taille » deviennent obligatoires). Gest'hand refuse la qualification des licences non complètes.

📌 GUIDE DES FORMATIONS 18/19

Les inscriptions pour les formations sont à effectuer avant le :

- 10 septembre 2018 pour la formation « Accompagnateur JAJ »
- 24 septembre 2018 pour la formation « Animateur Handball (formule « modulaire » départementale) »
- 01 octobre 2018 pour les autres formations

ATTENTION

Dès le début de la saison 2019/2020, seuls les diplômés valides seront pris en compte et permettront d'obtenir des équivalences dans la prochaine architecture de formation.

IL EST DONC TRÈS IMPORTANT DE RECYCLER VOS DIPLÔMES SOUS PEINE QU'ILS DEVIENNENT OBSOLÈTES DÈS SEPTEMBRE 2019.

Les fiches de formations sont également à retrouver individuellement sur le site de la Ligue dans l'onglet « Formations » : <http://centre-handball.com/page-guide-des-formations-20182019-1490.html>

Le fichier étant trop lourd pour être envoyé en pièce jointe, vous pouvez télécharger les deux documents suivants :

http://centre-handball.com/document/AttestationFinancementFormations_LCVLHB_20182019.pdf

http://centre-handball.com/document/LCVLHB_GuidedesFormations_20182019.pdf

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

📌 CONVENTION ENTRE CLUBS SAISON 2018/2019

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de l'AC ISSOUDUN et le HBC AMBRAULT concernant le Championnat Territorial moins de 18 ans Féminin.

L'équipe T-18F s'appellera **AVENIR CLUB ISSOUDUN/HBC AMBRAULT**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable au renouvellement de la convention entre les clubs de l'A EPERNON et de l'ES NOGENT LE ROI concernant le Championnat Territorial moins de 15 ans Féminin.

L'équipe T-15F Niv. 2 s'appellera **EPEPNON/NOGENT LE ROI**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de l'AC ISSOUDUN et le HBC AMBRAULT concernant le Championnat Territorial moins de 15 ans Féminin.

L'équipe T-15F Niv. 1 s'appellera **AVENIR CLUB ISSOUDUN/HBC AMBRAULT**.

📌 MODIFICATION DE RENCONTRE - MATCH REPORTE OU AVANCE OU INVERSE

* BLERE VCHB - ST CYR TAHB en R-16M 1^{ère} Phase PB inversé

J01 : WE du 15/16 Septembre 18

J08 : Le WE du 24/25 Novembre 18

📌 MODIFICATION DU CHAMPIONNAT REGIONAL MOINS DE 16 ANS MASCULIN

Suite au tournoi du Dimanche 9 Septembre à Blois, nous vous informons que les clubs Bléré Val de Cher, SMOC St Jean de Braye, Toury/Voves/Orgères et ASPTT Châteauroux sont qualifiés en championnat régional moins de 16 Ans Masculin. Les modifications ont été apportées sur Gest'Hand.

De ce fait, vous pouvez dès à présent saisir vos conclusions de rencontre afin que les clubs adverses prennent leur disposition pour organiser au mieux leur déplacement.

N°	Championnat Moins de 16 Ans Masculins - 1 ^{ère} Phase		Championnat Moins de 14 Ans Masculins - 1 ^{ère} Phase	
	Poule A	Poule B	Poule A	Poule B
1	HBC GIEN LOIRET	USM SARAN	CSM SULLY	USM SARAN
2	MAINVILLIERS-CHARTRES HB	ASPTT CHATEAUROUX	MAINVILLIERS-CHARTRES HB	HBC GIEN LOIRET
3	US JOUE LES TOURS	E VIERZON	US JOUE LES TOURS	E VIERZON
4	TOURY/VOVES/ORGERES	BLERE VAL DE CHER	CHAMBRAY THB	BLERE VAL DE CHER
5	DREUX AC	ST CYR TAHB	DREUX AC	ST CYR TAHB
6	SMOC ST JEAN DE BRAYE	BOURGES HB 18	US LA FERTE	BOURGES HB 18
7	HC BLAISOIS	CSM SULLY	HC BLAISOIS	ESVI VEIGNE
8	AST CHATEAUNEUF	US ORLEANS	AST CHATEAUNEUF	US ORLEANS

Début le 15 septembre en A/R → 14 dates.
A l'issue de cette première phase : les 4 premières équipes de chaque poule disputeront l'**Excellence** et les 4 dernières disputeront le championnat **Honneur**.

📌 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIOR FEMININ Poule C

Nous vous informons que le club de l'**E. VIERZON** se retire du Championnat cité en objet. De ce fait, la rencontre Val d'Aubois - E. Vierzon 2 de ce week-end n'aura pas lieu. La modification a été apportée sur Gest'Hand.

🚩 CHAMPIONNAT TERRITORIAL -18F Niveau 1

Nous vous informons que le club du **HC BLAISIS** se retire du Championnat cité en objet. De ce fait, la rencontre Hc Blaisois – Dreux AC de ce week-end n'aura pas lieu. La modification a été apportée sur Gest'Hand.

🚩 REUNION COC / CSD

Une réunion COC Régionale et Départementales est prévue le :
Vendredi 21 Septembre à 19 H 00 au local de la L.C.V.L.H.B. - 93 Rue André DESSAUX – 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Ordre du jour :

- ✓ Organisation des Championnats Territoriaux Séniors Féminins et Jeunes Masculins/Féminins Niveau 2.
- ✓ Modalités de mise en oeuvre des points de pénalité suite à CMCD 2017/2018.
- ✓ Questions Diverses.

🚩 LISTE JOUEURS DE SARAN AUTORISE A DOUBLER

Ci-dessous la liste des joueurs de l'équipe réserve de l'USM Saran qui ont le droit de doubler LNH-PRENAT sur une même semaine :

- AMBROSINO Nathan
- TOUPANCE Thomas
- PRECIADO Kevin
- TAUFOND Kévin
- BODINIER Gabriel

IMPORTANT - ATTENTION - IMPORTANT

RAPPEL ! ART. 8D PARU DANS LE BULLETIN DE DÉBUT DE SAISON

D. Responsabilités des clubs, Responsables de salle, Chronomètres et Secrétaires de table :

Divisions N3 Féminine Pré-nationales Masculine et Féminine (PNF = 2^{ème} phase du championnat) :

- ▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 114 des Règlements Généraux de la FFHB.
- ▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronomètreur** (licencié et majeur) qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.
- ▶ Le club visiteur présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Secrétaire de table** (licencié et majeur) qui sera chargé de la gestion administrative (exclusions, sanctions etc..) et d'assister le Chronomètreur et les Arbitres dans leurs missions.

Divisions Excellence et Honneur Masculin, 1^{ère} phase Régionale Féminine et 2^{ème} phase Excellence Féminine :

- ▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 114 des Règlements Généraux de la FFHB.
- ▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronomètreur** (licencié et majeur) qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.
- ▶ Le club visiteur (en premier) ou le club recevant pourront compléter la Table de marque en présentant un Secrétaire licencié et majeur.

Absence : toute absence de Responsable de salle et de Chronomètreur dans tous les cas et de secrétaire de table en Prénationales Masculine et Féminine **est sanctionnée d'une amende de 10 euros par personne manquante**. 50 % de l'amende sera reversée en fin de saison au club palliant à l'absence (vœu N°3 du club de l'AST Châteauneuf adopté lors de l'A. G. du 26/05/13 à Chartres).

RAPPEL ! DATE DE QUALIFICATION POUR PARTICIPER À UNE RENCONTRE

Attention : La date de qualification à considérer pour participer à une rencontre est la date inscrite sur la licence.
Par conséquent, si la date de qualification tombe un dimanche, le joueur ne saura être considéré comme qualifié dès le samedi et ne pourra pas participer à un match le samedi sous peine de voir ce match déclaré perdu par pénalité pour son équipe.

RAPPEL REGLEMENT FFHB – ARTICLE 98.6.2 – EQUIPE SE PRESENTANT SANS OFFICIEL

Si une équipe se présente sans officiel, celle-ci aura l'obligation de proposer **son capitaine comme joueur officiel responsable**. Il devra être inscrit sur la FDME à la fois comme joueur et officiel.
Ces dispositions ne concernent pas **les catégories jeunes** pour lesquelles **chaque équipe doit être impérativement accompagnée d'un officiel majeur**.

RAPPEL INFORMATIONS IMPORTANTES GEST'HAND – RAPPEL INFORMATIONS

En cas de modification d'une conclusion de match non validée, il n'est pas nécessaire de passer par «REPORT», les clubs ont toute latitude pour la rectifier et doivent en informer leur adversaire.

En cas de modification d'une conclusion «validée» (jour, horaire, lieu) et avant toute manipulation dans GESTHAND, un accord préalable du club adverse est obligatoire.

Les demandes d'inversion s'effectuent directement dans GESTHAND après accord préalable du club adverse. ATTENTION : lors de la demande d'inversion dans GESTHAND, veillez à bien cocher match «aller et retour».

Dans un souci d'organisation, nous demandons aux clubs de consulter régulièrement l'Accueil/Almanach dans Gest'Hand afin de répondre rapidement aux éventuelles demandes de modifications de rencontres effectuées par leurs adversaires ; **n'attendez pas que la COC vous relance pour apposer votre avis**. Respectez également le délai d'enregistrement des conclusions de match.

RAPPEL ! CLUBS SOUS CONVENTION

NOUVELLE PROCEDURE INFORMATIQUE DE SAISIE ET VALIDATION DES LISTE DANS GEST'HAND

Deux nouveautés suite à la modification réglementaire adoptée cet été par le conseil d'administration fédéral pour assouplir la procédure :

- les clubs peuvent saisir, dans leurs listes, des joueurs et/ou officiels dont les demandes de licences ont été validées mais sans que les licences soient forcément déjà qualifiées,
- **les listes ne sont plus désormais que validées par les clubs eux-mêmes,**
- l'autorisation de participer valablement à une compétition officielle intervient à J+1 après la date de saisie et enregistrement sur une liste (bien entendu, le licencié devra être qualifié le jour du match). En cas de manquement, la C.O.C. sera dans l'obligation d'appliquer le règlement.

ATTENTION INFORMATIONS IMPORTANTES GEST'HAND

Un message d'alerte doit apparaître sur l'almanach dynamique du club porteur (A. Epernon) lorsque la convention sera créée afin de saisir les listes des joueuses (30 noms maximum) et d'officiels (20 noms maximum). Ces listes peuvent être complétées en cours de saison, dans la limite du nombre maximum fixé. Elles ne peuvent pas être modifiées. (cf. Article 25 des règlements généraux FFHB).

RAPPEL ! FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE

▶ Les clubs doivent penser à réactualiser la version du logiciel FDME qui est en perpétuel développement, notamment le vendredi soir ou le samedi matin afin de récupérer les dernières qualifications de joueurs(euses).



▶ Quand il y a plusieurs rencontres consécutives, prévoir suffisamment de temps pour la saisie des FDME (elles peuvent se remplir à l'avance) de façon à ne pas entamer une rencontre sans la FDME intégralement remplie et verrouillée par un arbitre.

▶ Pensez à utiliser le bouton vert de contrôle pour détecter les anomalies avant et après la rencontre.

▶ La FDME doit être remontée le jour même de la rencontre : avant minuit pour les rencontres programmées le samedi et, avant 20h pour les rencontres programmées le dimanche. En cas de non-respect des délais, la C.O.C. sera dans l'obligation d'appliquer le règlement.

▶ **PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES INFORMATIQUES** Lorsque vous rencontrez des difficultés avec GESTHAND, la FDME ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, la FFHB a mis en place un système de gestion de « ticket » qui se trouve sur la page d'accueil du site FFHandball. Chaque demande d'aide se voit attribuer un numéro de ticket unique qui permet de suivre en ligne sa progression et les réponses apportées.

RAPPEL ! SANCTIONS FINANCIERES

Toutes les sanctions financières liées au règlement régional n'entreront en vigueur qu'à compter du 6 Octobre 2018.

🚩 RAPPEL ENGAGEMENTS TERRITORIAUX JEUNES NIVEAU 2 ET SENIOR FEMININ

RAPPEL AUX CLUBS DOSSIERS D'ENGAGEMENT AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX MOINS DE 18 MASCULIN Niveau 2, MOINS DE 18 ET MOINS DE 15 FEMININ Niveau 2

↳ DOSSIERS D'ENGAGEMENT AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX NIVEAU 2 MOINS DE 18 ANS MASCULIN, MOINS DE 18 ANS FEMININ ET MOINS DE 15 ANS FEMININ ouvert à tous les clubs doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : patricia.liguecentre@orange.fr pour :

↳ **Niveau 2** : ▶ Engagement de toutes les équipes pour le **20/09/2018** (délai impératif) qui rejoindront les équipes de présaison, pour commencer le championnat au **10/11/2018**.

Veillez trouver ci-dessous un récapitulatif des engagements réceptionnés au secrétariat C.O.C. : Attention ! Certains clubs n'ont pas transmis le règlement financier. Merci de bien vouloir faire le nécessaire rapidement.

TERRITORIAL SENIOR FEMININ ENGAGEMENTS POUR LE 8 SEPTEMBRE	
1 O MEHUN	18 AZAY VERETZ
2 E VIERZON	19 USE AVOINE BEAUMONT
3 JS BOULLERET	20 HB STE MAURE
4 ANGILL'HAND	21 CHAMBRAY THB
5 DREUX AC	22 ST AVERTIN S
6 AST CHATEAUNEUF	23 AS PAYS DE RACAN
7 HBC TOURY	24 ST CYR TAHB
8 OC CHATEAUDUN	25 CHATEAU LA VALLIERE
9 NOGENT PERCHE	26 HBC MONTTOIRE
10 MSD CHARTRES	27 US ORLEANS

11 UP ILLIERS	28 USM MONTARGIS 2
12 COURVILLE HBC	29 JARDEAU S
13 HBC VALLEE D'AVRE 1	30 HBC PITHIVIERS
14 HBC VALLEE D'AVRE 2	31 OUZOUEUR SUR LOIRE
15 FJ CHAMPHOL	32 BEAUGENCY HB
16 ASPPT CHATEAUROUX	33 CSC BRIARE
17 HBC VOUVRILLON	

ENGAGEMENTS POUR LE 20 SEPTEMBRE 2018			
	T-18M Niveau 2	T-18F Niveau 2	T-15F Niveau 2
1	AZAY VERETZ	CO VERNOUILLET	CHATEAU LA VALLIERE
2	AS PAYS DE RACAN	CHB AUNEAU	HBC MONTOIRE
3	ST CYR TAHB	HBC VALLEE D'AVRE	OUZOUEUR SUR LOIRE
4		ST CYR TAHB	
5		CHATEAU LA VALLIERE	
6		US VENDOME	

3 COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

✚ RECAPITULATIF DES SANCTIONS APPLICABLES SUR LA SAISON 2018/2019

DATES DE SUSPENSION FERMES ET SURSIS

Dossier	Nom	Prénom	Club 17/18	Période	Probatoire
14	NEQUAYE	John	CO VERNOUILLET (muté saison18/19 au club de l'A Epernon)	du 15/16 Septembre 18	du 17/09/18 au 16/12/18
15	BAGLIN	Théo	CHAMBRAY THB	du 15/16 Septembre 18	du 17/09/18 au 16/12/18
16	MORINET	Clément	US ORLEANS	du 15/16 Septembre 18	du 17/09/18 au 16/12/18
17	SCHAFFNER	Gaëlle	ST AVERTIN S	du 15/16 Septembre 18	du 17/09/18 au 16/12/18
18	FLORES	Alexandre	BEAUGENCY HB	du 15/16 Septembre 18	du 17/09/18 au 16/12/18
19	GAGNEUX	Daniel	EC ORLEANS	du 15 au 23 Septembre 18	du 24/09/18 au 23/12/18
1426 FFHB	POSTDAM	Terry	NOGENT PERCHE	du 21/23 Septembre 18	du 24/09/18 au 23/03/19

PERIODES PROBATOIRES

Dossier	Nom	Prénom	Club 17/18	Probatoire
4			Club : ST AVERTIN S	du 22/01/18 au 21/09/18
8	ADDA	Djihane	BOURGES HB 18	du 05/02/18 au 04/10/18
12	DOGRU	Ilyda	ST AVERTIN S	du 09/04/18 au 08/09/18
13	MECHMECHE	Sifaxe	HBC TOURY	du 21/05/18 au 20/10/18
1397 FFHB	JOUBERT	Franck	HBC VOUVRILLON	Du 09/04/18 au 08/09/18

4 INFOS F.F.H.B.

✚ RESULTATS DU 1^{er} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 8/9 Septembre 18 - JEANNE D'ARC BRUZ - DREUX AC : 22 - 29
- BLERE VCHB - ST PRYVE OLIVET HB : 34 - 31

✚ TIRAGE DU 2^{ème} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 28/29 Septembre 18 - BLERE VCHB - GRAND POITIER HB 86
- ENTENTE ASNIERES-COLOMBES-CLICHY HB - DREUX AC

✚ RESULTATS DU 1^{er} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE FEMININE

WE du 8/9 Septembre 18 - BLERE VCHB - MONCOUTANT SAM : 26 - 36
- AST CHATEAUNEUF - VILLIERSB ETUDIANTS CLUB HB : 27 - 28
- BLANZAT SPORT MONTLUCON - E VIERZON : 34 - 20
- ROUEN HB - DREUX AC : 27 - 31

✚ TIRAGE DU 2^{ème} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE FEMININE

WE du 28/29 Septembre 18 - DREUX AC - US ALFORVILLE HB